

Formulaire de demande ou de prolongation d'espace de recherche

Ce formulaire, ainsi que les documents afférents, doivent être déposés à la direction de votre département.

Informations sur la chercheuse, le chercheur (ou le regroupement de recherche)

Nom de la chercheuse, du chercheur (ou des chercheuses, chercheurs participants au regroupement)

Chaque chercheuse, chercheur doit fournir en annexe, pour chaque financement actif, une preuve de financement avec toutes les informations suivantes: l'organisme, le titre du projet, les dates de début et de fin (et la nouvelle date de fin dans le cas d'une prolongation), le montant total et les montants annuels pour la durée du financement. Une chercheuse, un chercheur qui n'a pas de financement actif peut faire partie d'un regroupement.

Somme des besoins en espace pour la chercheuse, le chercheur (ou le regroupement de recherche)

Espaces de recherche actuellement occupés (énumérer les locaux)

Postes de travail supplémentaires demandés

(préciser l'équivalent d'utilisation à temps plein; ex : un.e employé.e qui travaille 15 heures/semaine occupe environ 1/3 du poste de travail)

Normalement, pour chaque chercheuse, chercheur, un financement annuel de 35 000 \$ permet d'obtenir un espace de recherche d'environ 10 m² pouvant accueillir au moins deux postes de travail. Pour un financement supérieur à 35 000 \$, l'attribution d'espaces de recherche supplémentaires se fait au cas par cas en fonction des besoins réels exprimés en équivalent temps plein et de la disponibilité des espaces.

Espace réservé au Comité de gestion des locaux de la FSÉ